

Résultats admission

Licence en Sciences de Gestion Promotion 6 (juillet 2021)

Félicitation aux admis

Pour confirmer son inscription en Licence en Sciences de gestion l'étudiant doit verser (quel que soit le financement envisagé) un acompte sur les frais de scolarité de 200 000 DZD avant le jeudi 12 août 2021 (un versement sur le compte bancaire de l'ESAA, ci-après les coordonnées bancaires, les paiements en espèce et en chèques ne sont pas acceptés). En cas de non-paiement de cette somme **dans les délais**, l'étudiant ne sera pas inscrit à l'ESAA (il est obligatoire de déposer un justificatif de paiement de cet acompte au niveau de l'ESAA auprès du service de comptabilité), vous pouvez envoyer le reçu de versement scanné par e-mail aux deux (02) adresses suivantes :
samia.kesraoui@esaa.dz; khadidja.hamidi@esaa.dz

Les frais de scolarités de la Licence en Sciences de gestion s'élèvent à

500 000 DZD par an, des précisions sur les échéanciers seront donnés le jour de la rentrée.

La rentrée de la Licence en Sciences de gestion Promotion 6 est fixée le

Dimanche 03 octobre 2021.

La présence est impérative.

Le planning vous sera transmis par le service de la scolarité.

NB : le résultat du TAGE Post Bac vous sera transmis par mail à titre individuel.

Compte bancaire de l'ESAA

BANQUE	ADRESSE	NUMERO DE COMPTE	TITULAIRE DU COMPTE
BNP PARIBAS	Centre d'affaire Hydra 13 Rue Djamila ALGER	027 007000 004136 001 60 DZD	ESAA
Société Générale Algérie El Harrach	15 Rue des frères Bouzid El Harrach	021 00018 1130026548 04 DZD	ESAA
Société Générale Algérie Sidi Yahia	45, Lot Petite Provence, Sidi Yahia, Hydra, 16000, Alger, Algérie	021 00001 113000101644 DZD	ESAA

**ADMISSIONS LICENCE EN SCIENCES DE GESTION
PROMOTION 6 (Session juillet 2021)**

Nom	Nom Marital	Prénom
ABDALLAH		BAYA SOFIA
AHMED ALI		FERIEL
AIT ALI YAHIA		RAYANE
BECHIKHI		LINA
BELMAHDI		SARAH
BENHASSEL		FELLA YASMINE
CHERIF		MOHAMED ILYES
CHOUGAR		SAID
HALATA		REMY
MOUSSA		LYES
RAHAL		LINA
SAHRAOUI		MOHAMED
SAIDI		FARES
SISMAIL		NESRINE
TOUMI		ALI SADREDDINE AYMEN
YAHY		MOUNIA
ZEMOURI		AKRAM
ZERLA		RACIM

La décision du jury est sans appel.